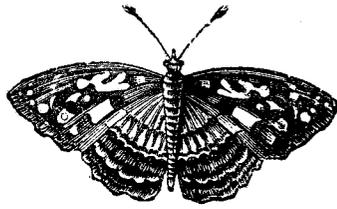


Ce Journal paraît les Mercredis et Samedis. Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est de 6 fr. pour trois mois, 11 fr. pour six mois, 20 fr. pour l'année, et de 1 fr. de plus par trimestre pour les départemens. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé, franc de port, au rédacteur en chef, rue Longue, n^o 2.



On s'abonne au bureau du Journal, chez M. L. Boitel, imprimeur, quai Saint-Antoine, n^o 36; MM. Gœury, place des Célestins; Louis Babeuf, rue Saint-Dominique, n^o 2; Baron, libraire, rue Clermont; Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot, n^o 9; Mademoiselle Felletas, au Cabine, littéraire, quai de l'Archevêché.

LE PAPILLON,



JOURNAL LITTÉRAIRE.

D'OU VIENT L'ENTÊTEMENT.

Il y a six mois, aujourd'hui, que je me trouvais à Roanne, petite ville coquette, assise sur le bord de la Loire, au milieu des mariniers et des charbonniers, et célèbre par son beau pont neuf, sous lequel il ne passe point d'eau. On a mis quinze ans à le bâtir à côté de la rivière!

J'étais logé à l'hôtel du Renard; et, comme il faisait nuit, et que le vent du nord cinglait avec force une pluie glacée contre les vitres de l'auberge, je restais au coin du feu de la cuisine, à côté des marmites qui bruissaient, d'un chien qui dormait, le museau appuyé sur ma botte, et vis-à-vis de mon maître d'hôtel, homme sexagénaire, grand, sec et ridé, qui me parlait politique.

Je ne connais rien de plus acharné à la politique que les habitans de petites villes; nous, citadins, qui regorgeons de la lecture périodique de tous les journaux, nous ne sommes que des lilliputiens auprès de ces patagons abonnés au *Constitutionnel*.

Moi, je fumais un mauvais cigare de la régie, emmanché au bout d'une longue bûche de paille. — Je ne sais pas pourquoi, dans les cabarets et les bureaux de tabac des petites villes et villages, on ne trouve que le *Constitutionnel* et cette maudite espèce de cigare. Il faut qu'on tienne diablement aux bûches. Je parle des fumeurs.

Je ne répondais donc à mon homme politique que par monosyllabes, et continuais à expulser de ma

bouche de longs jets de fumée, ce qui ne l'empêchait pas de passer en revue les fautes des gouvernans et des gouvernés. Il avait de la marge.

Comme il s'escriait sur l'entêtement des diplomates et la multiplication des protocoles, je jugeai ce moment favorable pour le faire dévier de sa route. — Je lui parlai donc de l'entêtement de mon cheval qui, en passant devant la porte d'une auberge, s'y était cramponné, bon gré malgré, sans vouloir avancer ni reculer. Le bon homme ayant perdu le fil de son dédale politique, s'accrocha à la corde anecdotique que je lui jetais. — Ecoutez-le: c'est lui qui parle.

« A trente ans j'étais marchand-forain.

« Pour être bon marchand-forain, il fallait avoir une monture quelconque.

« C'était alors du luxe d'avoir une monture. Aujourd'hui que le génie à vapeur fait concurrence aux bêtes de somme, c'est trop commun. Il est plus noble d'aller en omnibus.

« Or donc, j'avais un mulet, rétif et mutin en diable. Je ne connaissais rien au-dessus de son entêtement, si ce n'est celui de ma femme! Que le bon Dieu l'ait en son saint paradis!..

« Une nuit, en revenant d'une foire voisine, succombant sous la fatigue et le sommeil, je m'endormis sur ma monture qui faisait alors son petit chemin sans broncher.

« Il était minuit, c'était au milieu d'un bois et j'étais seul. J'avais ma bourse pleine d'argent et ma tête

pleine de voleurs. Je rêvais que j'étais poursuivi par une bande de brigands qui allaient bientôt m'assailir, car, j'avais beau aiguillonner ma monture, elle n'avancait pas; j'avais beau vouloir crier au secours, ma langue se refusait à articuler, et ma bouche se trouvait comme une cloche en branle sans battant.

« Ce fut dans cette terrible conjoncture que je me réveillai en sursaut,

« Je portai ma main à ma poche, je sentis ma bourse; je serrai les jambes, je sentis mon mulet: Mais il était immobile... un grand fantôme tout noir, dont l'œil phosphorique brillait dans l'obscurité comme une étoile, le tenait arrêté par la bride. En l'apercevant je fis un soubresaut sur ma selle, et appliquai, avec force, le manche de mon fouet sur ses bras; le manche donna dans le vide, il n'avait rencontré dans ces bras, que deux colonnes de vapeur ou de fumée.

« J'eus peur.

« Mort ou vivant, ange ou diable, lui criai-je, que veux-tu de moi?

« Il me répondit par un gros éclat de rire qui fit dresser mes cheveux sur ma tête.

« Je piquai des deux les flancs de ma monture en faisant claquer mon fouet sur l'être fantastique; mon mulet leva les deux jambes de derrière sans bouger celles de devant, ce qui faillit me désarçonner, à la grande hilarité de mon ennemi. Alors une grande idée jaillit dans ma cervelle. — Je pensai au diable, puis à dieu, comme un médecin, en reconnaissant une maladie, pense à la médecine. J'eus recours à la providence, quand on a besoin de quelqu'un on pense toujours à lui. Je fis donc un signe de croix, et soudain le fantôme diabolique s'évanouit en faisant entendre un long ricannement.

« Alors ma monture reprit sa marche et nous arrivâmes tranquillement au logis.

« Ainsi, monsieur, comment voulez-vous avancer quand le diable vous barre le passage et vous tient par la bride? Ne soyez donc plus étonné, si les femmes s'arrêtent devant une idée, les diplomates devant un protocole et les mulets devant une auberge. C'est un diable capricieux qui les y retient. Et comme ils sont devenus sceptiques ou impies, — je ne parle pas des mulets, — ils ne pensent pas à dieu, ne font pas de signes de croix, et.... voilà!

—Et si vous n'eussiez pas été chrétien?

—Ma foi, monsieur, je.... je serais peut-être encore à la même place!

Je me levai bien décidé à faire l'essai de ce procédé sur la jolie servante qui, un flambeau à la main, me conduisit dans ma chambre. Mais elle ne fut pas entêtée!...

J. C.

RÊVERIES.

A M^{me} B.

Alas for those that love and may not bland
in Prayer. Mistriss HEMANS.

I.

Madame, il m'en souvient, un soir, sous les platanes,
Votre bras sur le mien, nous allions en rêvant;
La lune à flots versait ses rayons diaphanes
Dans le Rhône assoupi sur son sable mouvant.

La ville aussi dormait, muette et taciturne,
Avec ses mille voix, ses sanglots convulsifs.
Comme un rêve, de loin en loin, l'heure nocturne
Lamentait des soupirs plaintifs.

La brise à demi-voix chantait dans le feuillage,
Comme une harpe aux sons mystérieux et doux;
Les ondes en frôlant jetaient sur le rivage
Des mots d'amour. — C'était à se mettre à genoux!

Vrai! l'on eut dit un soir du ciel bleu d'Italie,
Un de ces soirs plus purs qu'un de nos jours sereins,
Aussi frais qu'un regard qui tombait dans ma vie
De vos yeux aux longs cils châains.

Et nous laissions aller mollement nos deux âmes
Au vague et vapoureux abandon de la nuit,
Comme l'algue qui va, sur la cime des lames,
Dérivant sans savoir où le flot la conduit.

Elles allaient à Dieu; car c'était Dieu le peintre
De ce panorama. — Pour nous seuls ses pinceaux
Avaient semé le terre et le ciel, son plein cintre,
De ces fresques, de ces tableaux.

Aussi, lorsque, lassés d'extase et de mystère,
Comme un vase comblé nos deux cœurs s'épanchaient
C'étaient des mots encor inconnus à la terre,
Et, pour les écouter, les anges se tassaient.

II.

Voile blanc de Marie,
Qu'avec idolâtrie
Viennent baiser nos sœurs!
Moite encens qui s'allume
Et mollement parfume
Comme l'ambre des fleurs!

Lampe du sanctuaire
Qui veille solitaire
A l'angle de l'autel!
Clef d'or du tabernacle
Vases saints du miracle,
Cachés à l'œil mortel!

Pieds blancs et nus d'un ange
Que jamais de sa fange
La terre n'a tachés!
Doux nids de tourterelles
Au sommet des tourelles
Suspendus et cachés!

Lis, roses, paquerettes,
Obscures violettes,
Couronnes des bleuets,
Festons de chèvre-feuille,
Où l'abeille recueille
Ses dictames secrets !

Blanche clarté de l'aube,
Du satin de sa robe
Revêtant l'horizon !
Perle de la rosée,
Mollement balancée
Aux cimes du gazon !

Harpe triste et secrète
De l'ame du poète,
Sœurs des harpes des cieux !
Pleurs, sanglots de Racine !
Soupirs de Lamartine,
Plaintifs et douloureux !

Vous n'étiez pas plus doux, plus purs que ces symboles,
Que ces mots dits tout bas, que ces moites paroles,

Echos de nos vagues pensers,
Que ces regards aimans qui baignaient nos prunelles,
Que l'accord du clavier de nos ames jumelles,
Qu'un ange créé de baisers !

C'est qu'il est des instans de délire extatique,
Où tout en nous est ciel et Dieu, concert mystique,
Comme un chant de l'orgue au saint lieu ;
Où des larmes sans nom effleurent la paupière,
Où le cœur bondissant n'a pour toute prière
Que ces mots sublimes : mon Dieu !!!

A notre Lamartine, à lui, notre poète,
A dire cette extase indicible et secrète
Qui passe une fois dans nos jours,
Qui n'avait pas de nom avant lui sur la terre,
Et qu'Elvire apporta des cieux avec mystère...
Elvire, ange des saints amours. —

III.

Mon Dieu, prenez dix ans de mes jours pour cette heure
D'intime effusion, de vie intérieure,

Pour ce doux serrement de main
Qui brisait tout-à-coup nos longues rêveries ;
Et pour ces mots aimés de ces lèvres chéries :
N'est-ce pas, vous viendrez demain ?

Théâtres.

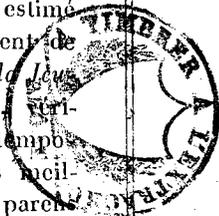
L'intérêt que le public porte si justement à M^{me} Faivre, et la complaisance de M. Henri Monnier qui avait bien voulu prêter à la bénéficiaire l'appui de son talent, avaient rempli de bonne heure la salle des Célestins, mardi dernier. Le spectacle a commencé par le *Camarade de Lit*, vaudeville agréable et qui est joué avec un ensemble très-satisfaisant. *Pau-line de Pons*, ou *sait-on qui gouverne?* est venue en-

suite sous les traits de M^{me} Herdliska ; toujours ravissante de finesse et de grace, cette délicieuse actrice a su donner à son personnage tout le charme qui pouvait en assurer le succès, et en a fait ressortir avec bonheur toutes les nuances. Elle a été bien secondée par Danguin et Roux, et grâce à elle, la pièce sera vue long-temps avec plaisir.

Les deux Divorces nous ont ensuite présenté Henri Monnier sous les traits du papa Lefèvre, portier, et tailleur en vieux, qui, à l'exemple d'un de ses neveux, se décide à profiter de la loi du divorce si impatientement attendue et qui n'arrive jamais, pour se séparer de sa femme, parceque celle-ci l'impatiente quelquefois. Tout s'arrange cependant à la fin, et les deux couples se réconcilient. On voit que la donnée de ce vaudeville est bien légère ; il ne brille pas non plus par le dialogue ou les couplets. Aussi, malgré le comique franc et original de Henri Monnier, malgré une scène d'ivrogne qu'il a joué avec une grande vérité, la pièce n'a-t-elle obtenu qu'une demi-réussite. Sans lui elle serait certainement tombée dans toutes les formes.

Le bouquet de la soirée a été *Pourquoi*, joli tableau de mœurs, bien charpenté et écrit avec goût. Deux ménages y sont représentés : dans l'un la femme résiste souvent aux volontés de son mari, et celui-ci envie alors le sort de son ami que sa moitié comble de prévenances et de petits soins. Après de fort jolis détails et un quiproquo très-artistement amené, il se trouve que le mari si bien traité par sa femme n'est que par une seule raison. Pourquoi ? C'est qu'il est ce que sont aujourd'hui beaucoup de maris. Demandez aux dames l'explication de cette bisarrerie. Bref, le mari qui se plaignait se trouve à la fin fort heureux de n'être que rudoyé par sa femme. Ce désagrément là est en effet de beaucoup préférable à l'autre. M^{me} Faivre a joué avec son bon ton et sa bonne tenue ordinaires le rôle de la femme qui résiste à son mari ; M^{lle} Henriette a bien saisi la pruderie caline de celle qui trompe le sien. Breton a été fort comique dans le premier de ces maris, et Cécicourt est fort plaisant de bonhomie et de naturel dans le second. En résumé succès complet et durable pour cette esquisse matrimoniale où bien des femmes et bien des maris pourront sans doute se reconnaître, car elle est ressemblante à faire trembler.

M. Collombet, auquel nous devons un cours de *Littérature Profane et Sacrée* déjà justement estimé pour le goût qui a présidé à sa rédaction, vient de publier, sous le titre de *Mémoires poétiques de la littérature française*, un ouvrage en quatre volumes in-8°. Cette remarquable galerie où toutes les célébrités contemporaines viennent se poser et nous dire leurs meilleurs vers. Nous ne pouvons qu'encourager les parents



et les chefs d'institution, à remplacer leur vieux Noël par un livre tout à fait en harmonie avec les besoins de l'époque. Nous consacrerons à ce beau travail l'article qu'il mérite sous tous les rapports.

GRAND

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Donné au foyer du Grand-Théâtre,
Aujourd'hui samedi 7 septembre, à 7 heures du soir.

Dans lequel on entendra
M. JOHN FIELD ET SON FILS,

M. ET M^{me} DERANCOURT; MM. BAUMANN, BLEY ET
GEORGE HAINL.

PROGRAMME.

1^{re} Partie.

- 1^o Ouverture à grand orchestre, de *la Gazza ladra* de Rossini.
- 2^o Air chanté par M. Derancourt.
- 3^o Concerto de piano composé et exécuté par M. John Field.
- 4^o Air d'*Otello* chanté par M^{me} Derancourt.
- 5^o Sextuor de Mayseder, exécuté par MM. Baumann et George Hainl, etc.

2^e Partie.

- 1^o Variations sur la dernière pensée de Weber, composées par Hertz, exécutées par M. Léon Field.
- 2^o Duo de la *Forêt de Sénart*, musique de Rossini, chanté par M. et M^{me} Derancourt.
- 3^o Air varié pour le violon, composé et exécuté par M. Bley, violon-solo du Grand-Théâtre.
- 4^o Air de Rossini, chanté par M^{me} Derancourt.
- 5^o Pastorale et rondo-midi (redemandés), composés et exécutés par John Field.
- 6^o Romance chantée par M^{me} Derancourt.

PRIX DU BILLET : 3 francs.

On peut s'en procurer d'avance au bureau de l'administration du Grand-Théâtre.

JOURNAL

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX.

Ce journal paraît une fois par mois. Chaque livraison, composée de deux feuilles grand in-8°, contenant la valeur de 200 pages de l'in-8° ordinaire, est envoyée le 15 de chaque mois sous enveloppe et *franc de port*.

DIX FRANCS PAR AN,

Sans augmentation de prix pour les départemens.

On ne peut s'abonner pour moins d'un an.

Chaque abonné a le droit de consulter *gratuitement* sur

toutes les questions d'intérêt public et privé, en matière administrative. Le Conseil institué auprès du journal est composée de :

MM. Odilon-Barrot, membre de la chambre des députés ; Crémieux, avocat à la cour de cassation ; Parquin, bâtonnier de l'ordre des avocats, membre du conseil municipal de Paris ; Hennequin, avocat à la cour royale ; Duvergier, avocat à la cour royale, auteur de la *Collection générale des Lois* ; Prunelle, maire de Lyon, membre de la chambre des députés ; Charles, maire de Chartres, membre de la chambre des députés ; Al. Delaborde, député, membre du conseil municipal de Paris ; Leullier, ancien avocat ; Ariste Bone, avocat à la cour royale ; Balson, avocat à la cour royale.

Suivant l'importance de l'objet, la réponse sera insérée dans le numéro suivant, avec la signature du consultant, s'il le juge convenable, ou adressée directement à la personne qui aura présenté la question au conseil.

Les renseignements que MM. les abonnés voudront bien transmettre à l'administration sur les améliorations qui sont créées ou qui pourraient être introduites dans la commune qu'ils habitent, seront reçues avec empressement : Ils seront signalés par le journal pour exciter l'émulation des autres communes, ou éveiller la sollicitude de l'autorité sur les améliorations désirées.

Cinq primes, d'une valeur totale de dix mille francs, seront accordées annuellement aux cinq abonnés qui, dans le cours de l'année, auront proposé les idées ou réalisés les projets les plus favorables au bien-être ou à l'industrie des communes.

Le 1^{er} numéro ayant paru le 15 août, il contient :

1^o Un grand tableau synoptique et hiérarchique de l'administration générale de la France. A l'aide de ce tableau, chacun peut saisir d'un coup-d'œil l'ensemble de notre organisation constitutionnelle, et juger les différens degrés qu'il faut parcourir pour arriver à la solution d'une question ou d'une affaire administrative.

2^o La réponse à une consultation de M. le Maire d'Armet, près Meaux (Seine et Marne), délibérée par MM. Odilon-Barrot, Crémieux, Parquin, Hennequin, Dupin jeune, Duvergier, Delaborde, Bérigny, A. Bouée et Balson, membres du conseil du journal.

Une seconde consultation de M. le Maire de ***, délibérée par les mêmes membres du conseil.

Une troisième consultation demandée par les habitans du hameau de Berval, section de la commune de Bonneuil, près Senlis (Oise), délibérée, idem.

Une quatrième consultation demandée par 80 habitans de la ville de Falaise (Calvados), délibérée, idem.

Une cinquième consultation demandée par M. le Maire d'Armet, délibérée, idem.

3^o Le texte de la loi municipale, avec un commentaire très-développé.

4^o Deux articles sur le pouvoir municipal et sur les lois en général.

5^o Une introduction à une série d'articles qui seront publiés sur les intérêts matériels des communes.

S'adresser *franco* à l'administration, rue de Hanovre, n^o 16, pour les abonnemens, envois, renseignements et consultations.

On souscrit chez tous les libraires et dans les bureaux de postes et de messageries.